

La Garde



1^{er}

Minutte
1727

Le Dresent Registre Compose' de seize feuilles
armé par nous Lieutenans general Et la fenebauffe
de cette ville de Coulog. Cette Eparraphie En
Chacuz Lieu pour Servir de minutte Eiz
estre Eizir Clou Les b'aptemes mariages Et
sepulchres qui seront fait pendant la fourante
année mil sept cent dix sept En La
parroisse notre dame du Lieu de la garde
fait a Coulog le premier Janvier mille sept
Cent dix sept

enteré de l'an mil sept cent vingt sept et le second du mois de janvier
jean baptiste en presence des temoins soussignes jean baptiste fillet fils
fillet de jacques et delisabeth maussane a été enseveli dans la
cimetiere de cette parroisse etant mort le jour d'aujourd'hui
agé d'environ deux ans L'alor pretre Reynois d'heure

day de l'an mil sept cent vingt sept et le cinquieme jour du mois
may rose de janvier en presence des temoins soussignes magdelaine
ardouvin rose ardouvin fille naturelle et legitime de francois et de
magdelaine mourchon a été baptisée etant née le jour
d'aujourd'hui le parrain a été gaspard forths la
marraine magdelaine caennasse le pere present ne
seu ecrite aussi bien que le parrain et la marraine
de ce acquid

Reynois d'heure